

Profil de Compétences

*du TECHNICIEN,
de la TECHNICIENNE
en AUTOMATION*

Une analyse de compétences

www.crhsculturel.ca

Compétences recommandées pour Technicienne, technicien en automation

PROFIL DE COMPÉTENCES

Ce projet est financé par
le gouvernement du
Canada par l'entremise du
Programme des conseils
sectoriels

Canada

Conseil des ressources humaines du secteur culturel

17, rue York, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1N 9J6
Téléphone : (613) 562-1535 / 1-866-562-1535
Télécopieur : (613) 562-2982
Courriel : info@crhsculturel.ca
Site Web : www.crhsculturel.ca



**Cultural Human
Resources Council**

**Conseil des
ressources humaines
du secteur culturel**

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les compétences attendues des TECHNICIENNES, TECHNICIENS EN AUTOMATION– Profil de compétences © Conseil des ressources humaines du secteur culturel, Version 1.0, 2006.
Tous droits réservés.

De nombreux représentants du secteur culturel canadien ont généreusement participé à la préparation de ce **Profil de compétences**. Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel espère que ces informations seront utiles et faciles à consulter, mais les fournit « telles quelles ». Il n'offre aucune garantie concernant lesdites informations et ne fait aucune représentation par leur publication. Le CRHSC rejette toute responsabilité, quelle qu'elle soit, découlant de l'utilisation, ou l'impossibilité d'utiliser ces informations.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du CRHSC et du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION | 4

SOMMAIRE – CHARTE DES COMPÉTENCES | 6

PROFIL DE COMPÉTENCES | 7

A. INSTALLER ET DÉMONTER UN SYSTÈME D'AUTOMATION | 9

B. FAIRE FONCTIONNER UN SYSTÈME D'AUTOMATION | 12

C. ENTRETENIR UN SYSTÈME D'AUTOMATION | 14

D. DÉPANNER LES SYSTÈMES | 17

E. FOURNIR ET PARTAGER DE L'EXPERTISE | 20

F. EXECUTER DES TÂCHES ADMINISTRATIVES | 22

**G. SE CONFORMER AUX RÈGLEMENTS ET AUX PRATIQUES EN
USAGE | 23**

H. UTILISER DES OUTILS ET DE L'ÉQUIPEMENT | 25

.... ET POUR EXERCER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ÉNUMÉRÉES
CI-DESSUS, UN **TECHNICIEN EN AUTOMATION** DOIT POUVOIR.... :

I. DÉMONTRER DES HABILITÉS DE COMMUNICATION | 33

J. DÉMONTRER DES COMPÉTENCES PERSONNELLES | 34

INTRODUCTION

Ce document présente les résultats d'une analyse professionnelle¹ ayant pour objet le métier de **technicien en automation**. Cette analyse a permis d'identifier l'ensemble des compétences sur lesquelles repose l'exercice de ce métier.

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (www.culturalhrc.ca) est un organisme national qui a pour objectif de renforcer la main-d'œuvre culturelle canadienne et d'améliorer les ressources humaines au sein du secteur culturel. Le Conseil se veut au centre de l'action et de la réflexion dans le domaine du développement des ressources humaines et compte parmi ses membres des artistes indépendants, des travailleurs culturels, des employeurs, des organismes et des entreprises de l'ensemble des industries culturelles et des disciplines artistiques du secteur.

Le **Profil de compétences** doit être utilisé en lien avec la **Charte des compétences des techniciens en automation**.

Sur le plan individuel, la charte et le profil peuvent être utilisés pour s'auto-évaluer et identifier les compétences nécessitant un perfectionnement. D'un point de vue organisationnel, ces documents peuvent servir à élaborer des programmes de développement professionnel, à négocier le développement, l'achat et l'adaptation de programmes de formation et à élaborer ou réviser des programmes de planification de carrière, des profils de poste à des fins de recrutement et des descriptions de fonctions.

CONTEXTE

Très peu de techniciens de scène se considèrent comme des techniciens en automation. Ceci étant dit, il s'effectue du travail de technicien en automation partout au pays, que ce soit dans de petites, moyennes ou grandes salles de spectacles, certaines étant dotées d'équipements technologiques très sophistiqués et d'autres d'équipements plus traditionnels. Ces techniciens travaillent pour des spectacles itinérants ou permanents présentés dans des salles de théâtre, pour des spectacles de musique, de cirque, de danse, d'opéra, pour le cinéma et la télévision. À bien des égards, il s'agit d'un métier en pleine émergence et en pleine évolution et il faut s'attendre à ce que les avancées technologiques en accroissent les exigences.

Aux fins de la présente charte de compétences, on entend par technicien en automation toute personne qui intervient dans l'installation, le fonctionnement, la réparation ou l'entretien de l'équipement technologique d'automation d'une production musicale, théâtrale ou de danse.

Le recours aux technologies d'automation sur les plateaux de théâtre, de cinéma, de télévision et de concert se généralise de plus en plus et les exigences quant aux compétences requises pour utiliser l'équipement, qu'il soit simple ou complexe, sont élevées. Ces compétences sont souvent acquises sur le tas, bien qu'il existe une demande croissante pour que les techniciens en automation reçoivent une formation qualifiante. Quoi qu'il en soit, il est important de souligner que si certaines habiletés s'apprennent à l'école, d'autres, comme la sensibilité artistique, ne se développent que dans l'exercice du métier, d'où la très grande importance de tenir compte de l'expérience pratique dans la formation des techniciens en automation.

¹ Les expressions « analyse professionnelle » et « profil de compétences » sont considérées comme des synonymes et sont donc utilisées sans distinction dans le cadre du présent document.

MÉTHODOLOGIE

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a eu recours à la méthode DACUM (Developing A CURriculum) pour réaliser cette analyse professionnelle. Un des principes directeurs de la méthode DACUM consiste à mettre à contribution un groupe d'experts praticiens pour qu'ils identifient les compétences qu'ils doivent démontrer dans l'exercice de leur métier ou de leur profession.

Ensemble, la **Charte des compétences** et le **Profil** comprennent **quatre** niveaux d'analyse :

1. Une série de **champs de compétences**. Un champ de compétences représente une fonction ou une responsabilité majeure dans une profession, un métier ou un emploi donné. Nous avons distingué deux types de champs de compétences : les champs de **compétences professionnelles** (voir les sections A jusqu'à H) et les champs de **compétences générales** (voir les sections I et J).
2. Chacun des champs a ensuite été ventilé en **compétences**. Un énoncé de compétence, à l'instar des champs de compétences, est défini en termes comportementaux et débute par un verbe d'action.
3. Chaque compétence est à son tour « décortiquée » en **tâches spécifiques** (voir les sections A jusqu'à H) ou en **principales habiletés** (voir les sections I et J) L'identification des tâches spécifiques ou des principales habiletés constitue une étape d'analyse qui se situe en quelque sorte à mi-chemin entre l'analyse globale d'une compétence donnée et l'analyse détaillée des actions qui sont associées à l'exercice de cette compétence.
4. On retrouve enfin une liste non exhaustive d'**actions clés** et de **compétences générales** qui peuvent constituer un ensemble de critères pour évaluer les compétences.

REMERCIEMENTS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel tient à remercier pour leur contribution :

LE GROUPE D'EXPERTS

Paul Bates, NS
Tobie Horswill, QC
Robin Creelman, NS
Shaun Moore, AB
Jeremy Hodgson, QC
Guy Gualtieri, ON
Ken McCrodden, ON
Ian Philips, ON
John Vanidour, ON
Tony Blaschuk, ON
David Schilz, ON

LE COMITÉ DIRECTEUR

Mark Melymick, ON
John Avery, AB
Monique Corbeil, QC
Louise Boucher, QC
Graham Frampton, AB
David Speers, ON
Hugh Neilson, ON
Julian Mayne, AB
Sean McGuire, ON
Brian Low, BC
Peter Feldman, ON

L'ÉQUIPE DE SOUTIEN

Susan Annis – Directrice générale, CRHSC
Manon Turcotte – Gestionnaire de projets, CRHSC
Pierre Morin – Consultant et facilitateur DACUM
Jeanne Villeneuve – Traductrice
Lynne Lalonde – Conseil-expert

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

A. INSTALLER ET DÉMONTER UN SYSTÈME D'AUTOMATION

1. Établir des besoins techniques
2. Assembler les composants du système
3. Effectuer les premières mises au point
4. Tester les composants du système
5. Tester le système d'automatation
6. Démontrer le système d'automatation

B. FAIRE FONCTIONNER UN SYSTÈME D'AUTOMATION

1. Déterminer la conduite d'un spectacle (*to cue*)
2. S'assurer de la disponibilité des pièces de rechange
3. Vérifier les dispositifs de sécurité de l'équipement et des effets spéciaux
4. Nettoyer le système d'automatation
5. Effectuer l'ajustement des composants
6. Remplacer les composants usés du système hydraulique
7. Remplacer les composants usés du système pneumatique
8. Remplacer les composants usés du système électronique
9. Remplacer les composants usés du système mécanique
10. Remplacer les composants usés du système électrique
11. Remplacer les composants usés du système d'automatation informatisé
12. Entretenir les composants informatiques du système d'automatation

C. DÉPANNER LES SYSTÈMES

1. Appliquer un processus de diagnostic
2. Assurer la réparation du système d'automatation informatisé
3. Assurer la réparation du système électronique
4. Assurer la réparation du système électrique
5. Assurer la réparation du système mécanique
6. Assurer la réparation du système hydraulique
7. Assurer la réparation du système pneumatique

D. DÉPANNER LES SYSTÈMES

1. Appliquer un processus de diagnostic
2. Assurer la réparation du système d'automatation informatisé
3. Assurer la réparation du système électronique
4. Assurer la réparation du système électrique
5. Assurer la réparation du système mécanique
6. Assurer la réparation du système hydraulique
7. Assurer la réparation du système pneumatique

E. FOURNIR ET PARTAGER DE L'EXPERTISE

1. Exprimer ses préférences en ce qui a trait à la conception des systèmes
2. Donner des conseils quant aux améliorations à apporter
3. Aider et donner des conseils durant le spectacle et les répétitions
4. Former un remplaçant

F. EXECUTER DES TÂCHES ADMINISTRATIVES

1. Créer et tenir à jour des feuilles de conduite du spectacle
2. Rédiger des rapports
3. Rédiger des documents techniques

G. SE CONFORMER AUX RÈGLEMENTS ET AUX PRATIQUES EN USAGE

1. S'assurer de la sécurité du lieu de travail
2. Suivre les spécifications et respecter les limitations originelles
3. Obtenir ou renouveler les certificats personnels requis
4. Respecter les différents codes

H. UTILISER DES OUTILS ET DE L'ÉQUIPEMENT

1. Utiliser un ordinateur
2. Utiliser une console d'automatation
3. Utiliser des manomètres
4. Utiliser des outils de diagnostic électriques
5. Utiliser des coupe-câbles
6. Utiliser des outils d'assemblage
7. Utiliser des outils de sertissage
8. Utiliser des fers à souder
9. Utiliser un tachymètre
10. Utiliser des pompes à main
11. Utiliser de l'équipement d'amarrage (plate-formes, grils)
12. Utiliser des outils d'atelier
13. Utiliser des échelles
14. Utiliser des crics (vérins de levage)
15. Utiliser un moteur à chaîne
16. Utiliser des extracteurs d'engrenage
17. Utiliser des dérive-chaînes
18. Utiliser une clé dynamométrique
19. Utiliser un monte-personne
20. Utiliser un chariot élévateur à fourche
21. Utiliser des outils manuels courants
22. Utiliser des outils électriques courants

SOMMAIRE – CHARTE DES COMPÉTENCES | LE TECHNICIEN EN AUTOMATION DOIT ETRE CAPABLE DE : (SUITE)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES**I. DÉMONTRER DES HABILÉTÉS DE COMMUNICATION**

1. Communiquer des idées, des événements avec clarté et concision
2. Écouter
3. Utiliser et interpréter des signaux
4. Utiliser des moyens et des outils de communication

J. DÉMONTRER DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

1. Démontrer un sens des responsabilités
2. Travailler de façon méthodique
3. Faire preuve d'un souci du détail
4. Maintenir sa concentration
5. Manifester une sensibilité aux objets en mouvement
6. Faire preuve d'un sens de l'anticipation
7. Faire preuve d'ingéniosité, de débrouillardise
8. Favoriser les interactions de groupe
9. Respecter les règles d'étiquettes en vigueur dans le milieu théâtral
10. Établir des priorités et gérer son emploi du temps
11. Respecter les échéances
12. Faire preuve de ponctualité
13. Travailler sous pression
14. Faire preuve de souplesse
15. Reconnaître ses limites
16. Prendre des décisions
17. Résoudre des problèmes
18. Pratiquer la tolérance zéro
19. Travailler dans les hauteurs
20. Démontrer une dextérité manuelle
21. Privilégier des pratiques sécuritaires sans hésitation et sans compromis
22. Démontrer un esprit d'analyse
23. Se tenir à jour

PROFIL DE COMPÉTENCES

LES **TECHNICIENS EN AUTOMATION** DOIVENT ÊTRE CAPABLE DE ...

UN TECHNICIEN EN AUTOMATION DOIT ÊTRE
CAPABLE DE:

A. INSTALLER ET DÉMONTER UN SYSTÈME D'AUTOMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	TÂCHES SPÉCIFIQUES	ACTIONS CLÉS	COMPÉTENCES GÉNÉRALES
1. Établir des besoins techniques	<p>1.1 Déterminer les besoins en électricité</p> <p>1.2 Déterminer les paramètres de temps</p> <p>1.3 Déterminer les besoins en main-d'œuvre</p> <p>1.4 Confirmer les besoins avec le superviseur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les plans pour en tirer l'information requise • Consulter les personnes compétentes • Consulter l'échéancier pour un tirer l'information requise • Consulter les personnes compétentes • Consulter les plans et l'échéancier pour un tirer l'information requise • Consulter les personnes compétentes 	<p>Habilités interpersonnelles ou personnelles les plus cruciales en lien avec la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • FAIRE PREUVE D'UN SOUCI DU DÉTAIL (J3) • PRENDRE DES DÉCISIONS (J16)
2. Assembler les composants du système	<p>2.1 Identifier les composants</p> <p>2.2 Organiser les composants</p> <p>2.3 Effectuer les connexions électriques et électroniques</p> <p>2.4 Effectuer les connexions mécaniques</p> <p>2.5 Effectuer les connexions pneumatiques et hydrauliques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les plans, listes, plaques signalétiques et autres pour en tirer l'information requise • Confirmer le contenu des boîtes • Effectuer une inspection visuelle des composants • Rapporter tout composant défectueux ou manquant • Étaler et préparer les composants • S'assurer de placer chaque composant au bon endroit • Suivre la procédure établie • Suivre la procédure établie • Suivre la procédure établie 	<ul style="list-style-type: none"> • TRAVAILLER DE FAÇON MÉTHODIQUE (J2) • FAIRE PREUVE D'UN SOUCI DU DÉTAIL (J3)